Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 89 (1962)

Heft: 4

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232761

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jean de Joinville (1225-1317) écrivait : « Li Bedouin ne demeurent en viles n'en cités, mais gisent adès aux chans », ... « toujours » aux champs. En ancien français, adès signifia d'abord « à l'instant », « aussitôt », puis il prit définitivement le sens de « sans interruption », « toujours ».

Si, dès le XIVe siècle, le français a jugé bon d'abandonner ce vocable, les patois, toujours conservateurs, se sont bien gardés de l'imiter. Chez eux, à peine modifié, adès est devenu adè, adé, adéi, adi, ce dernier étant le plus répandu : «Adi à ronnâ, jamé conteint» (Marc à Louis). Signification : l. généralement : « toujours » ; 2. parfois : « encore ». « Adi, écrivait Louis Gauchat, fondateur du Glossaire des patois de la Suisse romande, est donc chez nous le substitut du latin semper, disparu ».

En français moderne, le mot amont n'est plus usité que comme terme géographique. En ancien français et jusqu'au XVIe siècle, il avait une acception beaucoup moins restreinte et signifiait « en haut », « vers le haut », témoin cette phrase de Montaigne (Essais 1, 25) : « Je marche plus seur (sûrement) et plus ferme à mont qu'à val ».

Chez les patois, toujours attachés mordicus au passé, rien n'a changé depuis le moyen âge et l'adverbe amon veut toujours dire « en haut », « làhaut » : allâ amon, monter ; l'è lé d'amon, il est là-haut ; tornâ amon, remonter à l'alpage (Champéry) ; slik d'amon, celui d'amon, Dieu (Pinsec).

On lit dans une chanson du moyen âge :

L'autrier aloie pensant A un chant...

(« L'autre jour », j'allais...). En vieux français, « hier » s'écrivait ier ; l'h fut ajouté plus tard. L'autrier, « l'autre jour », c'est littéralement « l'autre

hier ». Au XVIe siècle, dit Ferdinand Brunot, « il disparut sans être condamné par personne ».

Définitivement abandonné par le français, ce mot se retrouve dans certains patois. Jules Cordey (Por la Veillâ, La Veillâ à l'ottô) l'emploie couramment au sens de « l'autre jour », exactement comme en ancien français : « Cein que l'è arrevâ l'autr'hî; y é oïu l'autr'hî; l'autr'hî, pè Ouron, l'aî avâi onna fîta », etc.

Ye vé avau, je descends ; la tétse è venya avau, le tas s'est écroulé; no z'aî fotu avau lo gouvernement, nous avons renversé le gouvernement. Vo faut décheindre avau lo crêt (Louis Favrat, La résse et lo moulin), phrase qu'en français romand nous traduisons par: il vous faut descendre en bas le crêt. Dans toutes nos locutions du type : tomber en bas les rochers, rouler en bas le talus, jeter en bas les escaliers, etc., « en bas » est l'équivalent du patois avau. C'est ce qu'Ernest Tappolet, cofondateur du Glossaire, exprimait en ces termes : « Dans le français régional de la Suisse romande, la locution adverbiale en bas traduit le patois avau dans toutes ses fonctions ».

En français moderne, aval, à l'instar d'amont, n'est plus employé qu'en géographie. Mais en ancien français, toujours parallèlement à amont, il avait un sens plus étendu et signifiait « en bas ». (Quant au couple aval-avau, on sait que les mots terminés par al en français, le sont par au en franco-provençal.)